

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2017 2018



Les données présentées dans ce rapport, sauf indications contraires, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

COORDINATION

Mathew Lagacé
Mbassa Diop

RÉDACTION

Sophie Deblois

RÉVISION LINGUISTIQUE

Martine Dignard

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES

Louise Williams

PHOTOGRAPHES

Clément Allard
François Laliberté
François Nadeau
Les stagiaires 2017-2018

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Québec, 8 mai 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous sou mets le rapport d'activité 2017-2018 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Ce rapport témoigne du dynamisme de la Fondation et de l'importance de son travail dans la promotion des valeurs démocratiques auprès de la jeunesse québécoise.

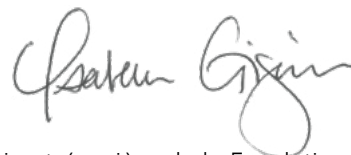
Après un effort considérable consacré à la définition de notre plan de visibilité de même qu'à la recherche philanthropique entreprise l'année dernière, la Fondation compte maintenant sur la collaboration de nouveaux partenaires financiers.

Toujours inspirée par l'engagement de Jean-Charles Bonenfant, la Fondation poursuit sa mission éducative et rejoint des centaines de jeunes, notamment par l'entremise du programme Vox populi : Ta démocratie à l'école! Cette initiative, qui en est à sa troisième année d'existence, a connu une année record pour le nombre de formations données aux conseils d'élèves dans les établissements scolaires partout au Québec. Grâce à l'excellente collaboration entre l'Assemblée nationale et d'Élections Québec, ces ateliers ont été entièrement revus afin de mieux répondre aux besoins des principaux intéressés : les jeunes et le personnel qui les accompagne.

La Fondation a accueilli sa 39^e cohorte de boursières et boursiers stagiaires qui ont vécu, une fois de plus, une année unique à l'Assemblée nationale. En plus d'accueillir d'autres stagiaires de Toronto et d'Ottawa et de rédiger un essai, Philippe, Isabelle, Vincent, Maxime et Justine ont pu approfondir leur connaissance du parlementarisme québécois en étant jumelés à deux députés. Ils ont également organisé leur mission exploratoire qui s'est déroulée au Royaume-Uni, où ils ont pu rencontrer des acteurs importants de la vie politique de Londres, d'Édimbourg et de Belfast.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce rapport avec beaucoup de fierté pour le travail accompli cette année, et je vous souhaite une bonne lecture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



La secrétaire-trésorière de la Fondation,
Isabelle Giguère

A large, light gray portrait of Jean-Charles Bonenfant serves as the background for the page. He is a middle-aged man with dark hair, wearing a dark suit, a white shirt, and a patterned tie. He is looking slightly to the right with a gentle smile.

Jean-Charles Bonenfant (1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.



TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION	5
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2018	7
PROGRAMME DE STAGE PARLEMENTAIRE	9
LE PROGRAMME VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE !	21
LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	27
RAPPORT DE LA DIRECTION	31
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	33
ÉTATS FINANCIERS	35

À PROPOS DE LA FONDATION

UNE AUGMENTATION, UNE AMÉLIORATION ET UNE DIFFUSION DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec pour honorer la mémoire de Jean-Charles Bonenfant et souligner sa contribution importante à la connaissance des institutions parlementaires du Québec. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant poursuit depuis une mission éducative qui consiste à augmenter, à améliorer et à diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

UN STAGE PRATIQUE ET DE RECHERCHE

La Fondation offre annuellement **cinq stages** de **dix mois** aux étudiants et étudiantes titulaires d'un diplôme d'une université québécoise. Ces stages sont assortis de bourses de **21 000 \$**. Au cours de leur stage, les cinq personnes choisies se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent. De plus, chaque stagiaire est **jumelé tour à tour à une députée ou à un député ministériel et de l'opposition**. Les stagiaires participent aussi à une **mission d'exploration à l'étranger** et rédigent un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie. La notoriété du programme de stages de la Fondation a été reconnue, depuis de nombreuses années, tant auprès des universités québécoises que des parlementaires de l'Assemblée nationale.

UNE MISSION ÉDUCATIVE

La Fondation offre **des activités d'éducation à la démocratie** dans les écoles au moyen de son programme **Vox populi** et attribue des bourses au mérite à l'occasion d'activités éducatives organisées par l'Assemblée nationale.

Le programme **Vox populi** propose aux établissements d'enseignement primaire et secondaire un **mode de fonctionnement des conseils d'élèves** qui encourage la participation des établissements aux décisions touchant la vie de leur école.

De plus, lors de la remise des **Prix du livre politique**, la Fondation octroie **quatre bourses aux auteurs et auteures d'une thèse de doctorat et d'un mémoire de maîtrise** portant sur la politique au Québec et, plus spécifiquement, sur la vie, les institutions et les acteurs politiques.

DES PARTENAIRES FIDÈLES

Depuis ses débuts, la Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée nationale. Elle salue également l'apport financier de partenaires de renom sans qui elle ne saurait s'acquitter aussi bien de sa mission.

En 2017-2018, la Fondation a bénéficié du soutien des partenaires suivants :

- Commission de la capitale nationale du Québec
- Québecor
- VIA Rail Canada
- Élections Québec
- Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJQ)
- Caisse de dépôt et placement du Québec
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2018

Président

JACQUES CHAGNON

Président de l'Assemblée nationale

Vice-présidente

MARYSE GAUDREAU

Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorière

ISABELLE GIGUÈRE

Directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil

Administratrices et administrateurs

MARCEL BLANCHET

Directeur général des élections – retraité

EUGÉNIE BROUILLET (jusqu'au 3 mai 2018)

Doyenne

Faculté de droit de l'Université Laval

RAYMOND BROUILLET

Amicale des anciens parlementaires du Québec

LEWIS CAMDEN

Amicale des anciens parlementaires du Québec

ALBAN D'AMOURS (jusqu'au 30 mai 2018)

Président et chef de la direction – retraité

Mouvement Desjardins

JEAN-PIERRE LAGUEUX

Enseignant

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

ANNE-MARIE PILOTE

Boursière stagiaire 2014-2015

MARIE-CLAUDE NICHOLS

Députée de Vaudreuil

SYLVAIN ROY

Député de Bonaventure

ANDRÉ SPÉNARD

Député de Beauce-Nord

PROGRAMME DE STAGE PARLEMENTAIRE

Durant dix mois, les stagiaires plongent au cœur de l'activité parlementaire. Grâce à des rencontres, des visites, des séances d'information et des formations, ils et elles découvrent, en observateurs privilégiés, les coulisses du parlement. Les stagiaires ont aussi la chance de rencontrer les personnes désignées de l'Assemblée nationale¹ et de participer à certaines activités éducatives de l'institution à titre de personnes-ressources. **Le stage comprend quatre grands volets :**

- des jumelages en alternance avec une députée ou un député ministériel et de l'opposition;
- une collaboration quotidienne avec des députés sur la colline, en commission parlementaire et en circonscription;
- la rédaction d'un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie;
- l'organisation et la réalisation de trois missions exploratoires, dont une dans une destination choisie par les stagiaires.

LES STAGIAIRES 2017-2018



ISABELLE BÉLANGER

Originaire de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, Isabelle détient un baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire de l'Université du Québec à Montréal et termine une maîtrise en administration et politiques de l'éducation à l'Université Laval. Dans son essai, elle s'intéresse à l'implantation du programme Histoire et éducation à la citoyenneté lors du renouveau pédagogique. Pendant ses études, Isabelle a travaillé comme auxiliaire de recherche et d'enseignement, mais aussi comme assistante technique en pharmacie dans différents endroits. Cette expérience, jumelée à sa

formation, lui a permis d'occuper le poste de conseillère pédagogique au centre de formation Eastern Québec et d'y coordonner l'implantation du diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) dans le programme d'études Assistance technique en pharmacie. Fière scoute depuis plus de 15 ans, Isabelle a travaillé au sein de ce groupe à titre d'animatrice, mais également comme administratrice et formatrice pour les scouts du Grand Montréal. De plus, elle s'est impliquée dans le comité Amnistie internationale de l'Université Laval et elle a occupé le poste de secrétaire générale de l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS). Récemment, elle a représenté son université au National Model United Nations à New York. Enfin, les réalisations d'Isabelle ont été maintes fois récompensées, entre autres, par la Bourse des doyens-doyennes et amis-amies de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Tout au long de son stage à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, Isabelle a souhaité plonger dans le quotidien de la vie parlementaire québécoise afin de mieux en comprendre tous les rouages et enjeux.

¹ Une personne désignée par l'Assemblée nationale est une personne nommée par celle-ci pour exercer une charge publique. Un tel statut contribue à préserver l'indépendance de la personne désignée et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions. Cinq personnes sont désignées par l'Assemblée et sont responsables devant elle. Elles représentent les institutions suivantes : le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Commissaire au lobbying du Québec, le Directeur général des élections du Québec, le Protecteur du citoyen et le Vérificateur général du Québec.



VINCENT BOULAY

Natif de Saint-Jean-Baptiste en Montérégie, Vincent est titulaire de deux baccalauréats de l'Université Laval, notamment en droit, en affaires publiques et relations internationales. Durant ses études, il a réalisé des recherches dirigées concernant la discipline de parti, le traitement de l'erreur administrative ainsi que les pouvoirs du lieutenant-gouverneur. Cette dernière recherche mènera d'ailleurs à la publication d'un article scientifique au cours de l'automne. Ses études l'ont également encouragé à agir à titre d'auxiliaire de recherche en droit constitutionnel, et plus particulièrement

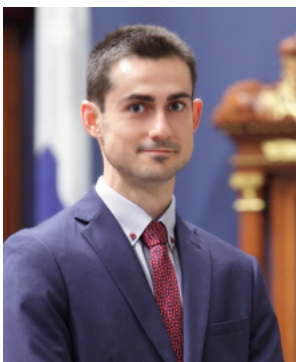
à analyser la vision qu'avait Jean-Charles Bonenfant du fédéralisme de 1867. Passionné de politique et des institutions parlementaires, Vincent a eu la chance de travailler comme page à l'Assemblée nationale pendant deux ans. Son intérêt pour la politique l'a mené à prendre part à plusieurs simulations parlementaires municipales et provinciales. Dans ce cadre, il a notamment eu la chance de présenter un projet de loi concernant une réforme des institutions démocratiques du Québec. Ses expériences lui ont ainsi permis d'en apprendre beaucoup sur les institutions parlementaires québécoises et le fonctionnement du parlementarisme en général. En tant que stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, il espère pouvoir poursuivre son apprentissage sur la vie parlementaire, les relations entre élus et citoyens et sur les nombreux moyens de contrôle dont disposent les élus dans le cadre du système parlementaire québécois.



PHILIPPE BRASSARD

Originaire de la Montérégie, Philippe est titulaire d'un baccalauréat en enseignement secondaire de l'Université du Québec à Montréal. Il est en voie de compléter une maîtrise en éducation portant sur les fondements de l'éducation à cette même université. Dans le cadre de ses études, Philippe s'intéresse aux normes et aux valeurs véhiculées par un groupe de philosophes concernant l'implantation d'un programme d'éducation sexuelle en France au début du XX^e siècle. D'un point de vue professionnel, Philippe est entraîneur de plongeon au Québec depuis une décennie. Anciennement plongeur de niveau

national, il s'est toujours passionné pour le sport et plus particulièrement pour cette discipline. Il joue aujourd'hui pour satisfaire ses besoins de camaraderie, été comme hiver, dans une ligue amicale d'Ultimate frisbee. Philippe s'est également impliqué dans plusieurs événements caritatifs : il a été animateur pour le Relais pour la vie à la Société canadienne du cancer et commissaire-priseur pour le tournoi annuel de golf de la Maison Gilles-Carle. Au quotidien, Philippe se passionne pour la lecture et l'écriture. S'il n'est pas en train de dévorer le dernier roman de Dany Laferrière, il cherche probablement un coin de table pour y griffonner quelques mots dans le but de libérer de sa mémoire toutes les phrases qui se bousculent dans sa tête. En tant que stagiaire à l'Assemblée nationale, Philippe a souhaité approfondir ses connaissances sur l'histoire du parlementarisme québécois. Cette expérience unique aura été pour lui l'occasion rêvée de découvrir l'envers du décor de la politique québécoise.



MAXIME HUOT COUTURE

Originaire de la ville de Québec, Maxime est titulaire d'un baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales de l'Université Laval. Ses études ont été ponctuées d'un séjour étudiant à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po). Il est également en voie d'obtenir une maîtrise en science politique de l'Université de Montréal, dans laquelle il s'est intéressé à la délibération politique, à la représentation et à la démocratie contemporaine, et à des thèmes qu'il a pu approfondir grâce à l'obtention de bourses d'études supérieures provenant

du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), du Fonds de recherche du Québec (FRQSC) et du Centre interuniversitaire de recherche en éthique (CRÉ). Au cours de ses études, il a également travaillé comme auxiliaire de recherche et d'enseignement et a participé à la rédaction de l'Encyclopédie du parlementarisme québécois, en plus de s'engager auprès de divers organismes communautaires. Dans ses temps libres, Maxime aime se tourner vers les belles choses comme la pratique du basketball, la poésie québécoise et le cinéma documentaire. En tant que stagiaire, il souhaitait acquérir de nouvelles connaissances sur le fonctionnement quotidien des diverses instances délibératives de l'Assemblée nationale et mieux saisir les vertus nécessaires à l'engagement en politique représentative par des rencontres édifiantes.



JUSTINE LALANDE

Originaire de la région de Québec, Justine détient un baccalauréat en science politique de l'Université Laval. Elle vient également d'obtenir un diplôme de deuxième cycle en sciences de l'administration et plus spécifiquement en gestion du développement international et de l'action humanitaire. Tout au long de ses études universitaires, elle a manifesté un vif intérêt pour les différents types d'interventions internationales ainsi que pour la place des femmes dans la sphère publique. De plus, elle a su faire valoir ses compétences dans le milieu en s'engageant

dans de nombreuses associations étudiantes et conseils d'administration afin d'enrichir son cursus universitaire. Justine a également représenté l'Université Laval en tant que déléguée dans une simulation de crise internationale au Model Arab League à l'Université de Birmingham au Royaume-Uni, en 2015. Passionnée des langues, elle a étudié l'anglais dans les villes de Boston, aux États-Unis, et du Cap, en Afrique du Sud, l'espagnol, en Amérique centrale, et le portugais, au Brésil. En 2016, elle a d'ailleurs enseigné le français au Brésil dans le cadre d'un programme d'aide à la francisation d'adultes brésiliens souhaitant immigrer au Québec. Outre ses études et son travail, Justine s'entraîne continuellement à battre son propre record au semi-marathon. Le stage Jean-Charles-Bonenfant représentait pour elle une occasion unique de plonger dans les dessous des activités parlementaires québécoises tout en améliorant ses connaissances sur les institutions politiques tant nationales qu'internationales.

LE STAGE

Dès le début de leur stage, les stagiaires assistent à une série de rencontres qui leur permettent de mieux connaître le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Ils s'entretiennent avec différentes personnes clés de l'institution, dont les membres de la présidence de l'Assemblée nationale, de même que le secrétaire général. Les stagiaires visitent également les différentes unités administratives et rencontrent les membres de la présidence de la Tribune de la presse.

À la fin de ces rencontres, les stagiaires peuvent se familiariser avec la procédure parlementaire et les différents aspects des travaux de l'Assemblée nationale. Ils sont ainsi mieux outillés pour amorcer leur jumelage avec les personnes élues.

De plus, les **5 personnes désignées par l'Assemblée nationale** et issues des organismes tels Élections Québec, le Vérificateur général du Québec, le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Protecteur du citoyen et le Commissaire au lobbying du Québec, accueillent les stagiaires et leur font découvrir leur travail.



Stagiaires en compagnie du président de l'Assemblée nationale et député de Westmount-Saint-Louis, M. Jacques Chagnon

©Collection Assemblée nationale

LES JUMELAGES

Ce qui rend le stage unique est sans contredit le jumelage avec les parlementaires. En effet, les stagiaires sont jumelés en alternance avec un député ou une députée du gouvernement et de l'opposition. Ils appuient ces derniers dans leur travail en toute neutralité. Cette expérience leur permet d'avoir un portrait complet de ce qu'est le travail parlementaire. En outre, ils remplissent différents mandats dans le cadre des jumelages, tels que la participation à des réunions de travail, l'accompagnement des députés dans des rencontres, un appui au travail en circonscription et une collaboration au travail législatif en commission parlementaire. Les tâches qu'on leur confie sont variées et leur permettent de contribuer au travail des parlementaires et d'approfondir leur connaissance du rôle des personnes élues au Québec.

« Le stage, c'est l'exploration d'un environnement où l'on apprend à remettre en question ses préjugés à l'égard de la politique québécoise. J'y ai découvert le travail des élus et leur quotidien, mais aussi celui des chercheurs et des attachés politiques. Autrement dit, le stage, c'est comprendre l'envers du décor. »

- Philippe Brassard



Les stagiaires, en compagnie de M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de la Fondation et députée de Hull

©Collection Assemblée nationale

En 2017-2018, les parlementaires du gouvernement, de l'opposition officielle, du 2^e groupe d'opposition ainsi qu'une députée indépendante ont accueilli des stagiaires.

Voici, ci-dessous, le tableau des jumelages de 2017-2018.

Grille de jumelage 2017-2018

BOURSIER STAGIAIRE	AUTOMNE*	HIVER / PRINTEMPS**
Isabelle Bélanger	M ^{me} Diane Lamarre (PQ) Taillon	M. André Drolet (PLQ) Jean-Lesage
Vincent Boulay	M. Jean Habel (PLQ) Sainte-Rose	M. Alexandre Cloutier (PQ) Lac-Saint-Jean
Philippe Brassard	M. David Birnbaum (PLQ) D'Arcy-McGee	M. François Bonnardel (CAQ) Granby
Maxime Huot Couture	M. Harold Lebel (PQ) Rimouski	M. David Birnbaum (PLQ) D'Arcy-McGee
Justine Lalande	M. Richard Merlini (PLQ) La Prairie	M ^{me} Manon Massé (Ind.) Saine-Marie—Saint-Jacques

* Jumelage d'automne : 2 octobre au 8 décembre 2017

** Jumelage d'hiver / printemps : 6 février au 15 juin 2018

LES MISSIONS EXPLORATOIRES



Devant le Palais de Westminster avec Lord Bleucathra

©Collection Assemblée nationale

Les missions exploratoires sont une occasion privilégiée pour les stagiaires d'élargir leurs horizons. C'est pourquoi l'organisation d'une mission à l'étranger dans un système parlementaire de leur choix s'impose rapidement. Cette expérience leur permet de consolider leurs connaissances du système québécois en le comparant au système exploré. Avant d'orchestrer cette mission, les stagiaires soumettent un projet de mission – avec une question de recherche et un budget prévisionnel – pour approbation par les autorités de la Fondation. Une fois leur projet accepté, les stagiaires organisent tous les aspects de leur séjour, de la préparation du programme de visites à la planification logistique.

En 2017-2018, Isabelle, Justine, Maxime, Philippe et Vincent ont choisi de se rendre au **Royaume-Uni**. Ils se sont rendus à **Londres, Belfast** et **Édimbourg** afin d'étudier la question du Brexit. Sachant que l'entrée en vigueur du Brexit forcera le Royaume-Uni à revoir ses rapports avec les nations constitutives, les stagiaires se sont posé trois questions : Comment l'influence de l'Union

européenne contribuera-t-elle à cette redéfinition? Quelles sont et seront les principales revendications des administrations dévolues? Et finalement, lesquelles auront du poids dans les négociations? Leur mission a été ponctuée de rencontres marquantes, que ce soit avec des politiciens, des lords, des universitaires ou encore du personnel parlementaire. Leur rapport de mission a porté sur les enjeux politiques et constitutionnels du Brexit, notamment sur l'affirmation nationale en régime parlementaire. Ce rapport témoigne du succès de cette mission et de la richesse de l'expérience vécue par les stagiaires.



À l'Assemblée législative du Parlement écossais

©Collection Assemblée nationale

« Notre mission au Royaume-Uni m'a appris bien plus en trois semaines que je n'aurais pu l'imaginer. Une expérience que je n'oublierai pas de sitôt! »

- Justine Lalande

Les stagiaires ont également effectué une mission exploratoire à [Ottawa](#) (du 10 au 14 décembre) puis à [Toronto](#) (du 26 au 28 mars). Lors de leurs séjours, ils ont eu la chance de rencontrer plusieurs ministres, des députés de toutes les formations politiques, des membres du personnel administratif et des journalistes. Il s'agit d'une incursion privilégiée au sein du parlement fédéral et de [Queen's park](#) et d'une occasion de rencontrer leurs homologues stagiaires. Ils ont également accueilli, du 13 au 17 novembre, les stagiaires de la [Chambre des communes](#) ainsi que les stagiaires de [l'Assemblée législative de l'Ontario](#), les 27 et 28 novembre, en leur préparant un riche programme de visites et de rencontres. Pour les stagiaires, ces visites représentent des moments forts du stage et elles sont très appréciées.



En compagnie du premier ministre Philippe Couillard et des stagiaires de la Chambre des communes.

©Collection Assemblée nationale

LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le stage permet aux stagiaires de se joindre à l'équipe des programmes éducatifs et d'agir à titre de personne-ressource dans la réalisation de certaines activités. Cette contribution est précieuse et leur présence a contribué au succès du [Forum étudiant](#), du [Parlement des jeunes](#) et du [Tournoi jeunes démocrates](#).

L'ESSAI

Chaque stagiaire doit rédiger un essai sur un sujet lié aux institutions parlementaires et à la démocratie. Il s'agit d'un travail de recherche substantiel pour lequel les stagiaires consacrent temps et énergie.

Afin de les guider dans leur travail, une ou un bibliothécaire attitré apporte son aide aux stagiaires tandis qu'une professionnelle ou un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise le travail des stagiaires. Tout au long du stage, des ateliers structurés sont organisés pour leur permettre d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Les stagiaires profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail des uns et des autres dans un esprit de collégialité. La personne responsable de la supervision est également disponible pour rencontrer chaque stagiaire individuellement.

Les stagiaires font une remise préliminaire de leur essai et le présentent aux membres d'un comité de lecture, formé de spécialistes de l'Assemblée nationale, qui commentent et évaluent leur travail. Les stagiaires peuvent par la suite apporter les dernières modifications à leur essai et procéder au dépôt définitif. Les travaux jugés satisfaisants sont par la suite publiés sur le site Web de la Fondation et à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

TITRE DES ESSAIS 2017-2018

BÉLANGER, Isabelle

Le Conseil supérieur de l'éducation, 50 ans plus tard :
Perception générale et influence de ses travaux chez les élus
de l'Assemblée nationale du Québec

BOULAY, Vincent

L'état et les partis politiques :
Une relation à redéfinir

BRASSARD, Philippe

L'infodivertissement et la mission démocratique des médias :
La couverture médiatique de la campagne électorale provinciale
de 2008 à *Infoman* et *le Téléjournal 22 h* de Radio-Canada

HUOT-COUTURE, Maxime

Le discours rhétorique et l'idéal de conversation civique :
L'Institution parlementaire comme modèle de libération
démocratique

LALANDE, Justine

La solidarité féminine à l'Assemblée nationale du Québec :
Transgresser les façons de faire

LE PROCESSUS DE SÉLECTION

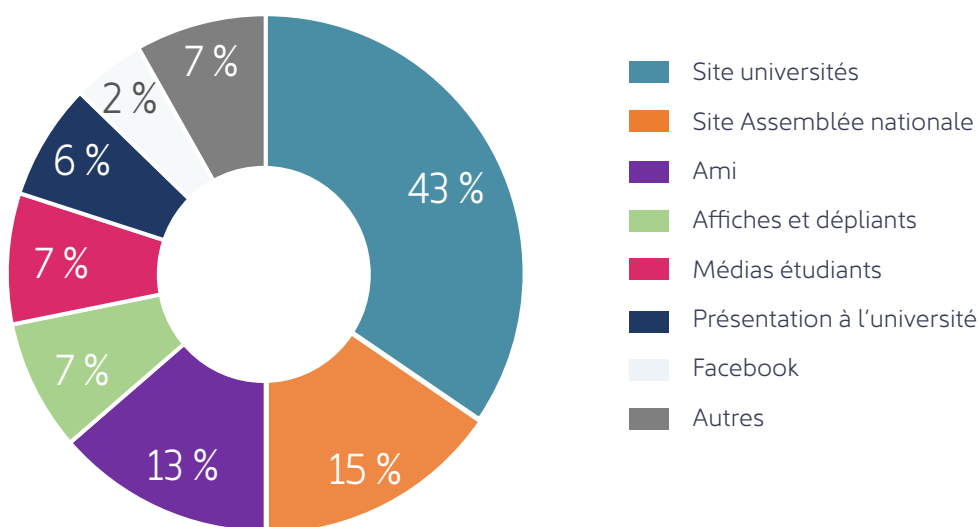
Depuis sa création en 1978, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a toujours redoublé d'efforts pour recruter des personnes qualifiées issues de domaines d'études variés et d'universités différentes. La Fondation s'efforce de maintenir, année après année, ses hauts standards de recrutement.

LA PROMOTION DU STAGE

Pour ce faire, l'Assemblée nationale et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'unissent pour mettre en place une campagne de recrutement qui se traduit par la production de matériel promotionnel (affiches et dépliants), par l'envoi de courriels ciblés dans les universités, par la promotion sur le Web (site Web et médias sociaux) et par l'entremise de séances d'information dans les universités. Les stagiaires sont mis à contribution en témoignant de leur expérience.

À la lumière d'un sondage effectué auprès des candidats et candidates de la cohorte 2017-2018, nous pouvons constater que le Web (sites Internet de la Fondation et de l'Assemblée nationale) est l'outil promotionnel le plus efficace pour faire connaître le programme de stage. À la question, « **comment avez-vous entendu parler du programme de stages de la Fondation?** », ils ont répondu selon les critères énumérés ci-dessous.

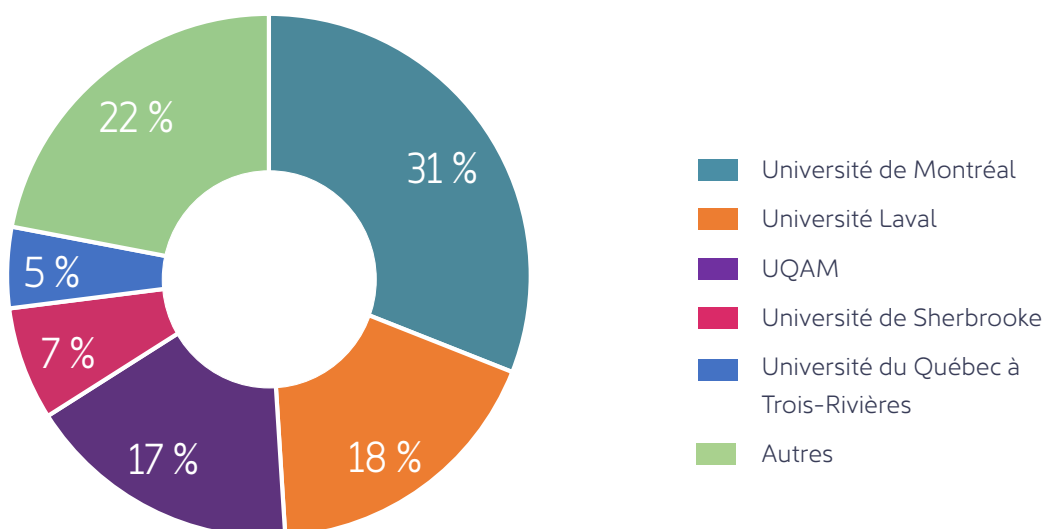
OUTILS PROMOTIONNELS PRIVILÉGIÉS PAR LES CANDIDAT(E)S



LE PROFIL DES CANDIDATURES REÇUES

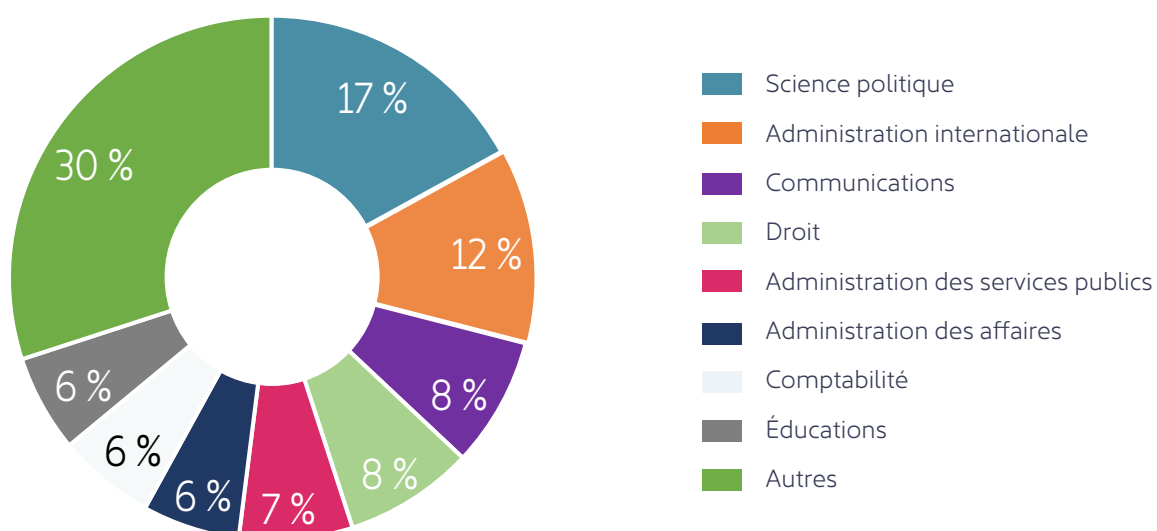
La plus grande partie des candidatures reçues vient de l'Université du Québec à Montréal (31 %). La deuxième université en importance est l'Université Laval (18 %).

UNIVERSITÉ FRÉQUENTÉES PAR LES CANDIDAT(E)S



Les principaux domaines d'études des candidats et candidates sont regroupés dans le graphique ci-dessous :

CHAMPS D'ÉTUDES DES CANDIDAT(E)S



LA SÉLECTION DES CANDIDATS

Pour les stages 2017-2018, la Fondation a reçu 84 dossiers de candidature, comparativement à 89 dossiers en 2016-2017. 47 filles et 37 garçons ont postulé pour les 5 postes convoités.

À la fin du processus de sélection, 15 candidats ont été présélectionnés et conviés à une entrevue et à un examen écrit. Des quinze candidats rencontrés, 5 ont été choisis et ont accepté la bourse avec empressement.

LE PROGRAMME VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE !

Fruit d'une entente de collaboration entre l'Assemblée nationale, Élections Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, le programme Vox populi connaît depuis l'automne 2015 un vif succès.

Le défi de l'équipe de Vox populi de l'édition 2017-2018 était de maintenir la qualité du soutien apporté, de poursuivre l'implantation du programme dans les écoles et de susciter dans les nouvelles écoles l'adhésion au programme. Il faut souligner que cette troisième édition a connu des résultats éloquentes, qu'elle a dépassé les attentes, permis de joindre une nouvelle clientèle et d'élargir la portée du programme par l'amélioration d'outils pédagogiques, notamment.

Voici quelques faits saillants :

- 253 écoles primaires et secondaires se sont inscrites comparativement à 233 en 2016-2017.
- Le nombre de formations offertes aux conseils d'élèves a augmenté passant de 121 à 142, dont certaines en régions éloignées telles l'Abitibi-Témiscamingue, les Îles-de-la-Madeleine et la Basse-Côte-Nord.
- Le programme a rayonné à l'extérieur du Québec et a donné des formations à l'ensemble des conseils d'élèves francophones de Nouvelle-Écosse, réunis en séminaire.
- Parmi les 253 écoles inscrites au programme cette année, 96 ont un indice de défavorisation de 8, 9 ou 10. Cela signifie que 38 % des jeunes touchés par les initiatives des conseils d'élèves Vox populi évoluent dans des milieux défavorisés.
- Au total, 1 690 jeunes élus ont été formés au cours du programme cette année.
- Globalement, ce sont plus de 115 000 jeunes qui fréquentent des écoles où un conseil d'élèves est mis sur pied.



Partout où Vox populi est présent, il bénéficie du soutien de l'équipe, soit sous forme de formations ou de matériel pédagogique

Formation Vox Populi dans une école
©Collection Assemblée nationale

FORMATIONS OFFERTES

	NOMBRE DE FORMATIONS	NOMBRE DE PARTICIPANT(E)S
Écoles primaires	66	732
Écoles secondaires	50	874
Écoles offrant les niveaux primaire et secondaire	6	84
Accompagnateur(-trice)s – niveau primaire	14	-
Accompagnateur(-trice)s – niveau secondaire	6	-
Total partiel	142*	1690

ÉCOLES INSCRITES SANS DEMANDER LA FORMATION

	NOMBRE D'ÉCOLES	NOMBRE DE PARTICIPANT(E)S
Écoles primaires	74	1127
Écoles secondaires	37	624
Écoles offrant les niveaux primaire et secondaire	2	32
Total partiel écoles sans formation	113	1783
Total partiel écoles avec formation	140*	1690
Total	253 écoles différentes	3 473 participant(e)s

* La disparité entre le total partiel du nombre de formations et le total partiel du nombre d'écoles avec formation est due au fait que :

- certaines formations sont données à plus d'une école à la fois
- certaines écoles bénéficient de plus d'une formation.

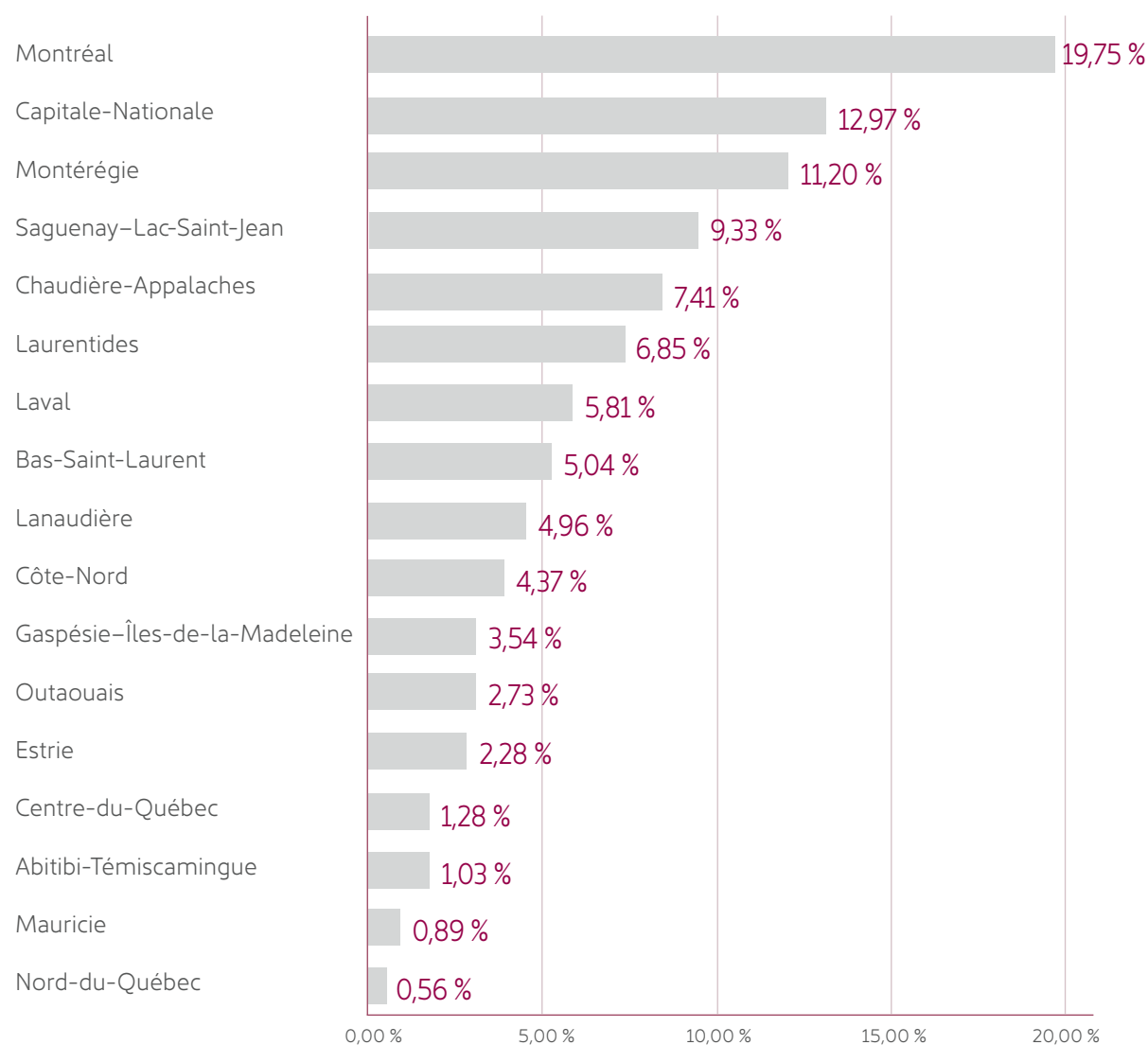
Sur le terrain, le succès de Vox populi se mesure à la qualité des projets réalisés par les jeunes membres des conseils d'élèves dans leur milieu et au nombre grandissant d'écoles conscientes du rôle que leurs jeunes élus peuvent jouer.

Le programme continue de s’implanter dans tout le Québec et les limites géographiques ont encore été repoussées cette année. Les formateurs et formatrices du programme Vox populi ont voyagé tout l’automne pour répondre à la demande des conseils d’élèves : **les Îles-de-la-Madeleine, Blanc-Sablon, Matane, La Tuque, Val-d’Or** et **Rouyn-Noranda** ne sont que quelques exemples des lieux visités.

Le programme témoigne d’une préoccupation importante de nos institutions de rendre accessible la formation aux conseils d’élèves dans toutes les régions, sans égard à la distance. Il bénéficie, en outre, d’une diversité culturelle riche et inspirante.

Le rayonnement du programme s’est transporté à l’extérieur du Québec, puisque le Conseil scolaire acadien provincial a fait appel à l’équipe de formation du programme Vox populi pour rencontrer l’ensemble des membres de conseils d’élèves des écoles francophones de **Nouvelle-Écosse**, réunis en séminaire le temps d’une fin de semaine.

Taux de participation par régions administratives



Les questionnaires d'évaluation remplis par les élèves et par les personnes qui les accompagnent témoignent encore cette année d'une grande satisfaction. Pour chacun des points évalués tels que la pertinence, la clarté, les notions apprises, les répondantes et répondants se sont dits très satisfaits ou satisfaits à plus de **95 %**. Fort de ce sentiment de réussite, Vox populi entreprend ainsi la 3e année de son partenariat tripartite.

ACTIVITÉ DE RÉCOMPENSE

À la fin du programme, une activité de récompense est organisée afin de souligner le travail remarquable des conseils d'élèves du programme Vox populi ainsi que l'implication des personnes responsables et des directions de ce programme dans les établissements scolaires.

Le 18 mai dernier, trois écoles primaires et trois écoles secondaires ont reçu la mention « Coup de cœur » pour leurs projets mobilisateurs et inspirants. Deux accompagnateurs des conseils d'élèves ont reçu la distinction « Coup de main », qui souligne leur engagement unique, et deux écoles ont obtenu la mention « Coup de chapeau », qui témoigne de la place prépondérante qu'occupe la démocratie dans leurs activités.



M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale, et M. Pierre Reid, directeur général des élections, ainsi que les récipiendaires de l'activité récompense du programme Vox Populi

Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe François Laliberté

Programme Vox populi : Ta démocratie à l'école!

Récipiendaires 2017-2018 – Activité de récompense

Prix Coup de cœur

Écoles primaires	Projets
École Vents-et-Marées (Rivière-Ouelle, Bas-Saint-Laurent)	Un poulailler dans la cour d'école
École du Portage-de-la-Rivière (Sainte-Angèle-de-Mérici, Bas-Saint-Laurent)	Récré-O-Fun
École Zénon-Soucy (Matane, Bas-Saint-Laurent)	Lutte contre l'intimidation et incitation à la bienveillance à l'école et à la maison

Écoles secondaires	Projets
Collège de Lévis (Lévis, Chaudière-Appalaches)	Création d'une salle de détente et de relaxation
Centre de Qualification professionnelle et d'Entrepreneuriat de Laval (CQPEL) (Laval)	Semaine interculturelle
Collège Dina-Bélanger (Saint-Michel de Bellechasse, Chaudière-Appalaches)	Carrefour étudiant

Prix Coup de main

École primaire

Commission scolaire de Rouyn-Noranda
(Rouyn-Noranda, Abitibi-Témiscamingue)

M. Kévin Lambert
animateur de vie étudiante

École secondaire

École Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont
(Outremont, Montréal)

M^{me} Myriam St-Denis-Lisée
animatrice de vie spirituelle et
d'engagement communautaire

Prix Coup de chapeau

École primaire

École Curé-Beaudet (Saint-Éphrem-de-Beauce, Chaudière-Appalaches)

École secondaire

Académie Sainte-Thérèse (campus Jacques-About) (Sainte-Thérèse, Laurentides)

LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LES BOURSES AU MÉRITE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement plusieurs bourses au mérite, destinées aux participants et participantes qui se distinguent lors d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale, que ce soit à l'occasion du **Parlement des jeunes**, du **Tournoi jeunes démocrates** ou du **Forum étudiant**. Ces bourses ont pour objectif d'encourager et de récompenser les jeunes qui se sont illustrés par leur implication ou par leur réalisation.



Remise d'une bourse à un participant du Parlement des jeunes, en présence de M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographie Francis Nadeau

LE PRIX DU LIVRE POLITIQUE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement des bourses aux auteurs ou auteures d'un ouvrage, d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise portant sur la vie politique québécoise. Elle contribue ainsi à sa mission de promouvoir l'étude et la recherche sur les institutions politiques et parlementaires du Québec

Lors de l'édition **2018**, les auteurs suivants ont été primés.

Mémoires de maîtrise

- **Lauréat - une bourse de 2 000 \$**, **Olivier Guimond**, *La trahison d'un amoureux des « vieilles lois françaises »? Louis-Joseph Papineau et le paradoxe du seigneur républicain*
Université de Sherbrooke
- **Finaliste - une bourse de 500 \$**, **Josiane Dubé**, *Le développement du réseau de librairies agréées au Québec de 1966 à 1985*
Université de Sherbrooke
- **Finaliste - une bourse de 500 \$**, **Julien Fournier**, *L'indépendance de la Couronne canadienne : Une question de droit et de conventions*
Université Laval

Thèses de doctorat

- **Lauréate (3 000 \$) : Isabelle Bouchard**, pour sa thèse de doctorat intitulée « *Des systèmes politiques en quête de légitimité : terres « seigneuriales », pouvoirs et enjeux locaux dans les communautés autochtones de la vallée du Saint-Laurent.* »
Université du Québec à Montréal
- **Finaliste (1 000 \$) : Maude Flamand-Hubert**, pour sa thèse de doctorat intitulée *La forêt québécoise en discours dans la première moitié du XX^e siècle : représentations politiques et littéraires*
Université du Québec à Rimouski en cotutelle à l'Université de Paris-Sorbonne



M. François Gendron, vice-président de l'Assemblée nationale, et les lauréates, M^{me} Maude Flamand-Hubert et M^{me} Isabelle Bouchard.

©Collection Assemblée nationale du Québec
Photographe Clément Allard

LE SOMMAIRE DES BOURSES OFFERTES PAR LA FONDATION JEAN-CHARLES BONENFANT

Au total, la somme de **24 300 \$** a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

ACTIVITÉS	MONTANT
FORUM ÉTUDIANT (JANVIER 2018) Simulation parlementaire organisée pour les étudiants du collégial.	600 \$
PARLEMENT DES JEUNES (FÉVRIER 2018) Simulation parlementaire qui s'adresse aux élèves de 3 ^e et 4 ^e secondaire.	500 \$
TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES (AVRIL 2018) Jeu-questionnaire destiné aux élèves de 4 ^e et 5 ^e secondaire ainsi qu'aux étudiants du collégial.	6 400 \$
PARLEMENT ÉCOLIER (MAI 2018) Simulation parlementaire organisée pour les élèves de 6 ^e année du primaire.	300 \$
VOX POPULI (MAI 2018) Programme développé pour les écoles primaires et secondaires du Québec.	1 500 \$
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (AVRIL 2018) Activité grand public où l'on décerne des prix aux auteurs d'ouvrages politiques, choisis au préalable par des jurys.	15 000 \$
	24 300 \$

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée "Fondation", ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La vice-présidente de la Fondation,



Maryse Gaudreault

Québec, le 8 mai 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2018, l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant au 30 juin 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Handwritten signature of Patrick Dubuc in cursive script, followed by the text "CPA auditeur, CA".

Patrick Dubuc, CPA auditeur, CA
Directeur principal

Québec, le 8 mai 2019

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

	2018	2017
PRODUITS		
Contributions	136 267 \$	136 579 \$
Activités pédagogiques	35 545	36 030
Revenu d'intérêts	6 674	5 713
	<u>178 486</u>	<u>178 322</u>
CHARGES		
Bourses	128 114	127 700
Frais de déplacements	35 060	28 570
Télécommunications	2 075	2 811
Frais d'accueil	1 643	2 412
Fournitures	1 588	3 349
Assurances	1 170	1 213
Frais de gestion	687	288
Frais pédagogiques	498	80
Frais de promotion	438	1 060
	<u>171 273</u>	<u>167 483</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 213	10 839
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>572 081</u>	<u>561 242</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>579 294 \$</u>	<u>572 081 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2018

	2018	2017
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	281 439 \$	272 940 \$
Créances (note 3)	36 155	6 906
Charges payées d'avance	1 039	1 738
Placement échéant au cours du prochain exercice (note 4)	10 504	10 299
	<u>329 137</u>	<u>291 883</u>
PLACEMENTS (note 4)	304 146	299 035
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	-	-
	<u>633 283</u>	<u>590 918</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Charges à payer	7 572	8 420
Apports reportés (note 6)	46 417	10 417
	<u>53 989</u>	<u>18 837</u>
ACTIF NET	<u>579 294</u>	<u>572 081</u>
	<u>633 283 \$</u>	<u>590 918 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Maryse Gaudreault
Vice-présidente de la Fondation

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	7 213 \$	10 839 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Ajustement lié aux intérêts réinvestis	(5 316)	(4 422)
Virement des apports reportés (note 6)	(27 500)	(28 205)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	34 102	35 878
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	8 499	14 090
ACTIVITÉ DE PLACEMENT		
Acquisition de placements et flux de trésorerie liés aux activités de placement	-	(38 069)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8 499	(23 979)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	272 940	296 919
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 8)	281 439 \$	272 940 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2018

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation est reconnue comme étant un organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch.1 (5^e suppl)) et en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3). Elle est donc exonérée d'impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à la consommation) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

Les placements sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

En contrepartie de certaines ententes de contributions, la Fondation doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés par la Fondation.

APPORTS

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

PARTENARIAT

La Fondation participe à un partenariat dont les activités d'un programme sont contrôlées conjointement aux termes d'une entente contractuelle exigeant le consentement unanime des parties pour les décisions opérationnelles et financières importantes.

En vertu du partenariat, tous les coûts engendrés pour la mise en œuvre du programme sont partagés équitablement entre les parties.

À cet effet, la Fondation comptabilise sa part des charges du partenariat dans son état des résultats.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2018

3. CRÉANCES

Au 30 juin 2018, les créances se détaillent comme suit :

	2018	2017
Contributions à recevoir	28 500 \$	- \$
Débiteur - Élections Québec	6 940	6 342
Taxes à la consommation	715	564
	<u>36 155 \$</u>	<u>6 906 \$</u>

4. PLACEMENTS

Au 30 juin 2018, les placements se détaillent comme suit :

	2018	2017
Obligations d'épargne, 1,75 % (30 juin 2017 : 1,10 %), échéant le 1 ^{er} juin 2025	51 877 \$	51 154 \$
Obligations à taux fixe, 1,55 % à 2,80 %, échéant du 22 avril 2019 au 24 avril 2028 (30 juin 2017 : 1,35 % à 2,80 %, échéant du 23 avril 2018 au 26 avril 2027)	106 740	104 422
Obligations à taux progressif, 1,30 % à 4,70 % (2017: 1,10 % à 4,70 %), échéant du 21 avril 2025 au 27 janvier 2027	156 033	153 758
	<u>314 650</u>	<u>309 334</u>
Portion échéant au cours du prochain exercice	10 504	10 299
	<u>304 146 \$</u>	<u>299 035 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 30 juin 2018, les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2018	2017
Équipement		
Coût	9 582 \$	9 582 \$
Amortissement cumulé	9 582	9 582
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2018

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentés à court terme se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant de l'exercice subséquent. Les variations survenues au solde présenté à court terme sont les suivantes :

	2018	2017
Solde au début	10 417 \$	13 622 \$
Attributions de l'exercice	63 500	25 000
Virement des apports reportés	(27 500)	(28 205)
Solde à la fin	46 417 \$	10 417 \$

Les apports reportés proviennent des entités suivantes :

	2018	2017
Secrétariat à la Jeunesse	25 000 \$	- \$
Commission de la capitale nationale du Québec	10 417	10 417
Québecor	7 500	-
Caisse de dépôt et placement du Québec	3 500	-
	46 417 \$	10 417 \$

7. CHARGES

En juin 2015, l'Entente de partenariat relative à la formation des conseils d'élèves a été signée entre Élections Québec et l'Assemblée nationale. La Fondation est intervenante à l'entente et elle s'est engagée à participer financièrement aux obligations qui incombent à l'Assemblée nationale en vertu de cette entente. Cette participation financière a été déterminée conjointement par la Fondation et l'Assemblée nationale.

L'entente a pour objet la mise en œuvre d'un programme de formation continue visant à favoriser, à valoriser et à encadrer la participation des élèves de niveaux primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2018

7. CHARGES (SUITE)

Les charges liées au programme Vox populi: Ta démocratie à l'école! se détaillent comme suit :

	2018	2017
CHARGES		
Frais de déplacements	11 506 \$	9 663 \$
Fournitures	1 361	3 349
Frais de promotion	438	1 060
Bourses	314	450
	<u>13 619 \$</u>	<u>14 522 \$</u>

8. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

	2018	2017
Encaisse	124 159 \$	117 017 \$
Épargne placement, 0,90 % (30 juin 2017 : 0,75 %)	157 280	155 923
	<u>281 439 \$</u>	<u>272 940 \$</u>

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2018	2017
Créances	(29 249) \$	5 938 \$
Charges payées d'avance	699	(901)
Charges à payer	(848)	5 841
Apports reportés	63 500	25 000
	<u>34 102 \$</u>	<u>35 878 \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2018

9. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2018, des revenus de 8 767 \$ ont été reçus (8 369 \$ en 2017).

10. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de ressources humaines, d'espaces et de services de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers.

Au cours de l'exercice, la Fondation a conclu un contrat d'échange de services avec VIA Rail Canada. Selon cette entente, la Fondation accorde de la visibilité à VIA Rail en échange de billets de train d'une valeur maximale de 10 000 \$. Aucun billet de train n'a été utilisé au cours de l'exercice terminé au 30 juin 2018. De plus, aucun montant n'a été comptabilisé aux états financiers en vertu de cette entente. Cette entente viendra à échéance le 5 avril 2019.

11. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur. Les entités du gouvernement avec lesquelles la Fondation a conclu des opérations sont notamment : l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec, Élections Québec, Épargne placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2018

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actif financier.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement. Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017, aucune créance n'est en souffrance et la direction juge qu'aucune provision n'est nécessaire.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

Pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017, toutes les charges à payer en fin d'exercice sont exigibles au courant de l'exercice suivant.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La fondation est uniquement exposée au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Par contre, le risque est faible car l'instrument financier est encaissable dans un délai de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 783 \$ (30 juin 2017 : 775 \$) dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres placements, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les détenir jusqu'à l'échéance.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2018

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2017 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2018.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Avril 2019





ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC



Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires, 2^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone: 418 643-1992, poste 70484
Télécopieur: 418 644-3593

www.fondationbonenfant.qc.ca

facebook.com/FJCBstages